L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 15 NOVEMBRE 1884. 58ème Année

Dufour, Bonnet & Cie.,
Propriétaires-Éditeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 15 NOVEMBRE 1884.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Pour les petites annonces de Demande-Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Ventes à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier.

PAR JAS P. GUINAULT—Un lot de terre dans le Troisième District, dans l'ilst borné par les rues Marais, Marigny, Mandeville et Urquhart. Aussi un grand nombre de billets à ordre. Résidence, étable à vaches, et terrains vacants près du Fair Grounds.

PAR HOEY & O'CONNOR—Billets, comptes courants et jugements. Propriété améliorée près du Terrain de l'Exposition et Résidence cottage à deux corps de logis Nos 70 et 72 rue Washington. Résidence cottage à deux corps de logis, No 276 rue Clara, entre Clio et Erato.

Ventes à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley.

PAR W. I. HODGSON—Propriété de valeur et commerciale, à l'encoignure des rues Market et New Levee, qui touche à la forge, et deux lots de terre.

PAR B ONORATO—Propriété de valeur dans le Sixième District.—Effets mobiliers, etc.

PAR LE SHÉRIF—Une portion de terre avec bâtisses et améliorations dans le Septième District, dans l'ilst désigné par le No onze, borné par les rues Levée, Deuxième, Jefferson et Cambronne. Aussi un lot de comptes.

La situation de l'industrie sucrière.

L'état de souffrance de l'industrie sucrière, les bas prix où en sont arrivés ses produits, même quand ils sont de première qualité, sont un sujet bien intéressant d'étude pour les économistes, et les revues industrielles et commerciales du Nord de l'Union fourmillent d'articles fort élaborés sur cette question. Partout on déplore cette situation, partout on se demande quelle en est la cause et s'il y a quelque moyen d'y mettre un terme. Le fait est que si elle durait longtemps encore, elle aboutirait à de véritables catastrophes.

Ce ne sont pas seulement nos sucres louisianais qui souffrent ainsi, mais ceux du monde entier; l'Europe en est au même point que nous et souffre autant que nous.

Tenons-nous en, pour le moment, aux Etats-Unis. Le sucre y est aujourd'hui à meilleur marché que jamais. Il n'y a qu'un seul exemple d'une pareille baisse, longtemps avant la guerre. On peut acheter, au détail, le sucre de la meilleure qualité à un peu plus de huit cents. Les sucres granulés sont cotés 6 cents 5/8, en gros; les bruns, de qualité inférieure, sont à un bon marché correspondant. Les spéculateurs sont aux abois, ils ne savent s'ils doivent jouer à la hausse ou à la baisse, mais bon nombre d'acheteurs affirment que les prix sont destinés à décliner encore. Certains d'entr'eux n'hésitent pas à dire qu'avant la fin de l'année le sucre se livrera à moins de six cents.

Quelle cause a donc pu déterminer une baisse aussi grande, qui s'annonce comme devant persister? est-ce que la demande fait défaut? Non, jamais, on n'a remarqué plus d'activité sur le marché, et la consommation est énorme; elle a haussé—fait à remarquer—d'un bon quart, depuis l'an dernier. Les Etats-Unis consomment, à l'heure qu'il est, vingt-cinq pour cent de plus qu'ils ne l'ont fait, l'été et l'automne de 1883.

En même temps, l'approvisionnement de sucre brut est plus grand qu'il y a un an à pareille époque. A New York, à Boston, à Baltimore, à Philadelphie, il était, à la fin de juillet, de 189,798 tonnes, contre 125,893 tonnes à la même époque de l'année précédente. Le sucre de Cuba nous arrive assez lentement. La raison en est assez simple; les droits d'exportation et de tonnage y sont énormes. Quant au produit brut de l'île, son prix ne dépasse pas trois cents, tout droit mis à part. La taxe qui pèse sur l'exportation s'élève à un demi cent la livre; il en résulte que la culture de la canne n'est plus rémunérative—ce qui décourage les planteurs. Ceux-ci espèrent que le gouvernement espagnol prendra en considération leur triste situation, et qu'il réduira enfin les droits onéreux. C'est la véritable raison qui empêche les expéditions au dehors de se faire dans de plus vastes proportions; le commerce extérieur en souffre beaucoup, et la marine marchande américaine en subit elle-même le contre-coup.

Le sucre a tellement baissé, qu'il devient tout à fait inutile, maintenant, de l'adultérer et d'y mêler de la glucose. Il n'en coûte pas plus cher de produire un article par de tout mélange. Aussi les fabriques de cette denrée sont-elles prêtes à cesser leurs travaux, si déjà elles n'ont fermé.

La périlleuse situation de l'industrie sucrière à Cuba a inspiré aux marchands, aux spéculateurs de New York, l'idée d'un traité de réciprocité avec Saint Domingue.

D'après leur plan, le sucre de cette île entrerait franc de droit dans les ports des Etats-Unis. C'est la première fois que nous avons l'occasion de citer ce fait; il prouve qu'un nouveau danger menace notre industrie sucrière louisianaise. Nous reviendrons plus tard sur le sujet.

Etant donné un semblable état de choses, on a le droit de se demander pourquoi a lieu l'énorme baisse dont souffre toute l'industrie, dans les deux mondes, surtout aux Etats-Unis. Une des causes principales est la modification qui a été apportée dans le tarif, l'an dernier. On a admis en franchise des sucres de qualité inférieure, qui payaient auparavant un droit d'entrée, ce qui a permis à bien des produits de l'Amérique du Sud, des Antilles et de beaucoup d'autres points, de pénétrer dans nos ports et de grossir nos approvisionnements. Mais la raison principale de la baisse générale, non seulement en Europe, mais dans l'Union américaine, c'est l'immense quantité de sucre de betterave qui a été récemment fabriquée en Allemagne. Ce sucre a envahi en abondance tous les marchés et s'y est imposé par son bas prix. C'est cette puissance qui fait la loi et décide de la hausse et de la baisse des deux côtés de l'Atlantique. Elle en exporte jusqu'aux Etats-Unis, et elle y a provoqué, en partie, la baisse énorme dont nous souffrons. Mais cette baisse a, à son tour, réagi contre l'introduction des sucres allemands; elle a permis à nos producteurs semi-tropicaux de lutter victorieusement contre eux, sur le terrain américain. D'ailleurs nos articles ne peuvent aller en Europe faire une concurrence suffisante à ceux de la France, de l'Empire germanique et de la Belgique. Il leur faut donc rester dans le Nouveau-Monde; de là, leur abondance dans les ports d'approvisionnement de l'Union américaine.

Faut-il donc désespérer de cette industrie? Non, certes. L'Allemagne elle-même commence à revenir sur l'exagération de la production, dont elle devient elle-même victime. De notre côté, nous sortons—et il en était grand temps—du régime républicain qui a toujours entendu et pratiqué la protection d'une façon partiale et dans un esprit sectionnel, pour entrer sous celui de la démocratie, qui a promis de l'appliquer et l'appliquera dans un esprit de justice et d'égalité. Il n'est pas possible que l'on ne nous accorde pas l'appui dont nous avons besoin et que l'on n'a jamais marchandé au Nord.

Nous sommes heureux d'annoncer que deux des sociétés les plus importantes de la Nlle-Orléans ont recommandé l'ouvrage de M. Théophile Harang.

L'*Union Française*, a, le 12 novembre 1884, adopté la résolution suivante:

Résolu, Que l'*Union Française*, témoin des efforts constants faits par M. Théophile Harang pour aider au développement des ressources du pays et pour y attirer l'immigration, prend plaisir à recommander à l'attention du public l'œuvre de M. Harang ayant pour titre: "National Syndicates of Capital and Labor."

[Signé] F. TUJAGUE, président
[Signé] DR PHILIPPE BERGÉ, secrétaire.

L'Association des planteurs sucriers de la Louisiane, à la séance de jeudi soir, a déclaré:

Qu'elle approuve le "Syndicates of Capital and Labor" de M. Théophile Harang, et souhaite le succès de la louable entreprise de l'auteur.

Nous félicitons M. Harang de ces précieux encouragements et avons le ferme espoir que ses travaux, poursuivis au milieu de toutes sortes de difficultés, de difficultés sans nombre; son indomptable énergie; les sacrifices qu'il a faits et continue de faire; l'affection qu'il porte à la Louisiane, au relèvement, à la prospérité de laquelle il s'est dévoué en vrai fils—ne tarderont pas à trouver leur récompense.

Parents.—Si vous avez des garçons usant beaucoup de souliers vous trouverez beaucoup d'économie à les chausser avec les Black Crooks en vente à l'**Etoile Rouge.**

A. Ferrandez. Le Marché français est renommé pour les primeurs qui s'y trouvent et l'excellence des produits de toute sorte qui s'y débitent. Nous croyons devoir signaler les étaux de M. A. Ferrandez Nos 110, 112 et 303. On trouve là une ample provision de légumes délicieux, de pain et de pâtisseries de choix, le tout à très bon marché.

Etranger où vas-tu? Je n'en sais rien, mais je ne suis pas content—car je viens de perdre $2 00 en payant **$5.00** pour une paire de bottes que j'aurais pu acheter à l'Etoile Rouge pour **$3.00.**

Un heureux hasard nous a fait assister, hier soir, à une séance extrêmement intéressante de l'Athénée Louisianais, qui siège, comme on le sait, dans le local de l'Union Française, rue des Remparts, entre les rues Dumaine et St-Philippe.

L'assemblée était plus nombreuse qu'à l'ordinaire, M. le Vte. P. D'Abzac, consul général de France, assistait à la séance et tout indiquait qu'un événement important allait se passer. En effet, après l'admission dans la société de M. Martinez, consul du Venezuela à la Nouvelle-Orléans, la parole a été donnée à M. le Vte. Paul D'Abzac qui, au nom de M. A. Fallier, ministre de l'Instruction publique et des Beaux Arts de France, a remis au général Beauregard, président de l'Athénée, le brevet et les insignes d'officier de l'instruction publique. M. le général Beauregard, après avoir été décoré de la double palme d'or, a prononcé, d'une voix émue, la courte allocution suivante:

Monsieur le Consul Général,

Je remercie au nom de l'Athénée Louisianais, le Département de l'Instruction publique, de France, de l'honneur qu'il a bien voulu lui faire, en décernant à son Président, le brevet et l'insigne de cette Institution, qui jouit en Europe, d'une réputation si bien méritée.

Le but de l'Athénée est de perpétuer en Louisiane la langue de nos pères, que nous avons bégayée dans l'enfance et que nous désirons transmettre, pure et intacte, à nos enfants, afin qu'ils n'oublient jamais de quelle race, noble et généreuse, ils descendent. Ce seul espoir nous l'espérons, les maintiendra dans le chemin de l'honneur et du dévouement à la patrie, quand ils seront appelés à de grands sacrifices pour maintenir la constitution de leur pays et leurs droits.

Veuillez donc, Monsieur le Consul Général, présenter nos remerciements bien sincères au Chef du Département de l'Instruction publique; pour l'insigne honneur qu'il nous fait en me décernant ce brevet et cette décoration. Et veuillez accepter, en mon nom particulier mes remerciements pour les éloges que vous avez bien voulu m'adresser et que je dois ne devoir qu'à votre amabilité et à votre amitié.

La parole a ensuite été donnée à M. Martinez, qui a fait une charmante conférence sur la vie et les mœurs des Abeilles. Rien d'intéressant, d'attachant comme cette causerie simple, exempte de toute prétention; dans laquelle le spirituel et savant conteur nous a dévoilé tous les mystères de ce monde en miniature.

Il est entré dans les plus minutieux et les plus ravissants détails sur l'existence de ces intéressants et utiles insectes, sur le rôle que joue la Reine, ou plutôt, la Mère, dans la nombreuse colonie; il nous a raconté comment se produisent le miel, la cire, la fécondation; il nous a fait assister aux drames émouvants qui se passent dans l'intérieur de la ruche, aux luttes des abeilles contre leurs ennemis, la fourmi, le rat, le crapaud, la myte.

M. Martinez a obtenu un grand succès; il le doit tout entier à la simplicité charmante, à l'ardeur communicative qu'il apporte dans ses récits et ses portraits. Nous espérons qu'il voudra bien donner bientôt une conférence sur les mœurs de ce petit monde qu'il connaît à fond, et dont il parle avec une passion si pleine de sincérité et de bonhomie.

Dans un tripot encore ouvert règne un président qui a vingt mille francs d'appointements. Chaque cercle ayant un président honoraire, on a dit de celui ci qu'il était un président d'honoraires.

Un membre du cercle ayant été surpris au moment où il tirait de sa poche un roi providentiel, il y eut des cris et des protestations.

—Monsieur, dit le président, ce que vous venez de faire n'est pas délicat.

—Mais.... quelle décision prenez-vous? demandèrent les autres joueurs.

—Ma décision sera sévère.... le coup est nul!

Le Fort Sumter, Caroline du Sud, n'a plus aujourd'hui la même importance que dans le passé; il a été réduit à un seul étage, et se trouve dans un grand état de délabrement. Il n'a plus qu'une demi-douzaine de canons dont les affûts sont pourris et ne pourraient supporter un service de dix minutes. Le gouvernement donne $200 par mois à un homme et à quelques assistants pour prendre soin des lumières du Fort. On a aussi comblé le canal qui existait entre le Fort et Morris Island. A marée basse, on distingue fort bien le sable sur presque toute l'étendue du canal.

Une parisienne rendant compte d'une soirée artistique a écrit cette phrase:

"Mlle...... avait mis des fleurs dans ses cheveux et M...... quelques cheveux dans ses fleurs"

Au tribunal de simple police:

Relevé sur le signalement d'un ivrogne arrêté pour ivresse manifeste:

Nez aconsé!

Une tonne d'or pur vaut $602,799 21; une tonne d'argent $37,704 84.

Nous lisons dans le *Journal des Débats*, du 1er novembre:

Quelle que soit la réserve que notre situation commande, il est impossible de laisser passer, sans en dire quelques mots, les élections récentes de l'Alsace et de la Lorraine. Les candidats de la protestation l'ont emporté une fois de plus; l'œuvre d'assimilation de nos anciennes provinces à l'empire d'Allemagne ne paraît pas avoir fait un pas sensible depuis quatorze ans; tous les moyens employés pour cela ont échoué, la séduction aussi bien que l'intimidation. Cette ténacité obstinée du sentiment français est un fait que nous devons signaler avec la sympathie la plus profonde, mais, hélas! la plus douloureuse, car il nous est interdit d'en triompher. Il n'y aurait pour nous aucune dignité à y chercher contre l'Allemagne l'occasion d'une menace. Nous n'avons même pas, comme nos amis d'au delà les Vosges, le triste droit de protester contre un traité que nous avons signé. Autant la protestation les honore, parce que, de leur part, elle est un acte, et le seul qu'ils puissent accomplir, autant elle nous honorerait peu, parce que, de notre part, elle ne serait qu'une vaine démonstration.

Mais ce qui nous est bien permis, c'est de dire notre émotion en constatant de nouveau la solidarité morale qui unit à nous l'Alsace et la Lorraine. Pauvres provinces si cruellement séparées, qui ont payé de leur nationalité la rançon territoriale de la mère patrie! Elles ne cessent pas de penser à la France; comment la France pourrait-elle, soit par oubli, soit par défaillance, paraître indifférente à leur malheur? Nous en souffrons comme elles, et peut-être l'empire d'Allemagne, au milieu de toute sa puissance, souffre-t-il parfois, lui aussi de s'être attaché au flanc ces provinces au cœur ennemi.

Nous ne disons pas que sa force en soit bien affaiblie, mais en est-elle augmentée? On assure que le prince de Bismarck, au moment des négociations qui ont précédé la paix, n'était pas pour l'incorporation brutale de la Lorraine à l'Allemagne, et qu'il s'en explique encore aujourd'hui avec sa franchise habituelle. Il aurait cédé devant les injonctions du parti militaire. Nous le croyons sans trop de peine. M. de Bismarck est un diplomate et non pas un conquérant, et, d'ailleurs, il a l'intelligence trop haute pour ne pas comprendre que, en fait de violences, il faut s'arrêter au strict nécessaire. Est-ce que l'Alsace et la Lorraine étaient nécessaires, indispensables à la sécurité de l'Allemagne si grandement victorieuse? Est-ce que la générosité envers le vaincu n'aurait pas été un plus sûr garant d'une paix solide que la prise de possession de deux provinces aussi obstinément rebelles? Est-ce qu'on peut supprimer le passé d'un trait de plume et effacer dans les âmes les souvenirs d'une longue communauté historique? Ces questions ont dû se poser en 1870 aux méditations des hommes d'Etat allemands, et qui sait si la solution qu'ils leur ont donnée n'a pas laissé dans l'esprit de quelques-uns des doutes qui se réveillent encore quelquefois?

Ce qui est fait est fait, et nous n'allons pas jusqu'à nous bercer de l'illusion que l'Allemagne reconnaîtra la faute qu'elle a commise, encore moins qu'elle la réparera, et pourtant ne serait-elle pas encore plus forte et plus grande si elle ne nous avait pas pris l'Alsace et la Lorraine? Cette éternelle protestation qui accompagne son char de triomphe n'ajoute pas à l'éclat du présent non plus qu'à la sécurité de l'avenir. Sans nous y associer, nous ne saurions ne pas l'entendre et ne pas dire à nos compatriotes d'hier que, s'ils aiment toujours la France, celle-ci n'a pas cessé de les aimer.

$1.15 le prix du nouveau soulier d'école, pour fillettes, en vente à l'**Etoile Rouge.**

M. Saint-Saëns en France, a tracé des tendances actuelles de la musique le tableau suivant:

L'Allemagne, de nos jours, est arrivée à l'apogée du développement musical. La polyphonie s'est accrue démesurément sous l'influence du développement récent de l'instrumentation, qui a pris, pour ainsi dire, les proportions d'un nouvel élément introduit dans l'art, tandis que l'harmonie, s'enrichissant de faits nouveaux, venait ajouter sa magie à celle de la couleur orchestrale. En même temps, l'Allemagne semblait prise d'un dédain croissant pour la mélodie, phénomène comparable à celui qui s'est produit au seizième siècle dans l'école de Palestrina. Que va-t-il se passer? La France, qui ne se laisse jamais entraîner dans les excès, en musique du moins, aura-t-elle assez d'influence pour enrayer le mouvement?.... Sera-t-elle débordée?... Le succès de la lutte décidera, pour longtemps peut-être, de l'avenir musical du monde.

L'Allemagne dispose d'une puissance musicale considérable. Elle la doit assurément à la grande valeur des œuvres qu'elle a produites, mais ce n'est pas tout: sur chaque point du globe où l'on peut rassembler un orchestre et des chœurs, il y a des Allemands qui s'efforcent d'acclimater la musique de leurs grands maîtres. Il faut leur rendre cette justice qu'après la musique allemande c'est la musique française qu'ils répandent le plus. De tous les pays civilisés, nous recevons des programmes de concerts où sont inscrits les noms des compositeurs français, dont les œuvres sont exécutées sous la direction d'un *Cappelmeister* Mais combien s'étendrait davantage l'influence de notre Ecole si nos jeunes musiciens pouvaient se décider à franchir les continents, et les mers, à se faire, pendant quelques années, les pionniers de l'art français, en même temps qu'ils acquerraient une expérience et une renommée dont ils profiteraient amplement au retour.

Si l'Allemagne triomphe, il est possible que la mélodie soit, pour quelque temps, reléguée au dernier plan. Il n'y aurait lieu ni de s'en réjouir ni de s'en affliger. Le seizième siècle a pu se passer de mélodie avec les seules ressources de la musique vocale et de quelques accords: à plus forte raison pourrait-on s'en passer avec le développement qu'ont pris de nos jours l'harmonie et l'instrumentation. Mais il faudrait avoir pour cela, comme au seizième siècle, une doctrine; et c'est ce qui nous manque. La pratique a fait plus de chemin que la théorie; chacun marche à l'aventure et fait ce qui lui plaît. Ceux-là seuls qui ont le devoir de tout lire pour se tenir au courant de leur art, pourraient dire à quel degré d'anarchie on est parfois arrivé. Vienne un homme de génie qui condense les faits épars et élabore une doctrine assez puissante pour courber toutes les volontés sous sa loi, et nous verrons peut-être se renouveler le phénomène du seizième siècle; puis, à une phase de polyphonie excessive succédera sans doute une réaction dans le sens de la simplicité. L'histoire de l'art, sous toutes ses formes, est là pour l'établir.

Jamais de surcharge—tout marqué en chiffres connus—un prix pour tout le monde—à l'Etoile Rouge.

Camélia: voilà un nom charmant et qui désigne une fleur, aujourd'hui, peut-être, un peu passée de mode, mais qui a eu son jour. Eh bien! cette dénomination et euphonique tire son origine d'un jésuite bien connu des botanistes: le père Kramel.

Le dahlia, cette autre belle plante—aussi sans parfum comme le camélia—a été baptisé par un botaniste suédois, André Dahl, qui n'est guère plus connu des gens du monde que le père Kramel, et pourtant ces deux noms sont répétés chaque jour—bien qu'un peu altérés—par des milliers d'individus.

65, 75, 1.00 prix de bons souliers pour enfants, à l'**Etoile Rouge.**

Lisez, démocrates, lisez.—Nous appelons l'attention sur l'offre libérale faite par cet excellent journal démocratique, THE NATIONAL DEMOCRAT, publié à Washington, D. C. On fera bien d'en profiter. Tous les bons démocrates sont appelés à aider à la circulation du journal sus-mentionné. On désire un correspondant ici. Voir l'annonce.

Shakespeare a dit avec beaucoup de vérité:

"That which we call a rose
"By any other name would smell as sweet."

Le contraire est également vrai, et le fait que beaucoup de détestables parfums s'appellent "Eau de la Floride" ne leur communique pas la douce senteur de la véritable Eau de Floride de Murray & Lanman. Méfiez-vous des contrefaçons et soyez sûr de vous faire livrer l'article authentique qui est devenu un élément essentiel à la toilette.

Un lot complet de CARTE FANTAISIE envoyé gratuitement aux personnes qui ont pris "Brown's Iron Bitters." S'adresser à BROWN CHEMICAL COMPANY, Baltimore, Maryland.

Le *Foyer Créole*, paroisse St-Jacques, Louisiane, du 12 novembre:

Le temps continue à être très favorable à l'exploitation de la récolte; aussi, toutes les cheminées des sucreries foment et les suaves émanations du vin de cannes remplissent l'air. La fabrication est très bonne. Malheureusement, on ne saurait en dire autant du rendement, qui laisse beaucoup à désirer sur plusieurs habitations.

—La séance mensuelle des membres du jury de police qui devait avoir lieu jeudi dernier, a été ajournée à jeudi prochain, en témoignage de respect à la mémoire de leur collègue M. J. A. Bourgeois, décédé le matin même du jour fixé pour la séance.

—Décédée, dans la paroisse Iberville, samedi, le 8 novembre 1884, Mme Emile Blouin, à l'âge de 60 ans.

—Décédé, à la Grande Pointe samedi, le 8 novembre, M. Omer Poché, à l'âge de 20 ans.

Nos compliments de condoléances aux familles éprouvées.

—Décédé jeudi, le 6 novembre 1884, à 7 heures du matin, M. Jean Aristide Bourgeois, à l'âge de 48 ans et 10 mois.

J'aime à me souvenir de ceux qui ne sont plus
Et qu'en vain je réclame
A les revoir en songe au milieu des élus
Où je place leur âme.

La nouvelle de la mort de celui que nous pleurons aujourd'hui a causé une vive sensation dans son large cercle d'amis.

Ce n'est qu'hier qu'il nous semble l'avoir vu plein d'une santé robuste qui lui promettait de longs jours, mais, hélas! la mort est inexorable, elle frappe partout:

"Enfants, du monde à peine ayant touché le seuil,
Vieillards b'anchis par l'âge,
Qui laissent leur bâton sur le bord du cercueil.

Doué d'une grande énergie et d'un goût prononcé pour le travail, il avait su se créer une honnête aisance. Généreux à l'extrême, son foyer domestique n'était jamais fermé aux amis.

Quoique n'ayant reçu qu'une éducation médiocre, il était doué d'un jugement sain qui y suppléait largement. Depuis plusieurs années, il représentait le 4me ward dans le jury de police et ses commettants se félicitent des soins qu'il prenait à protéger leurs intérêts.

M. Bourgeois a succombé à une fluxion de poitrine après quelques jours de maladie.

Qu'il repose en paix, et puisse notre affection et le souvenir que nous lui garderons, l'accompagner et lui être agréables au séjour du bonheur.

UN AMI.

Pour 25c vous achetez un joli turban pour garçon, à l'Etoile Rouge.

La *République Française* conseille l'union aux républicains en vue des élections de 1885:

Mais ce qui nous importe surtout, c'est de rappeler à tous les républicains qu'il n'est pour eux de plus sûr moyen de vaincre la coalition de leurs adversaires que le respect absolu de l'union entre eux et de la discipline dans leurs propres rangs. Nous savons bien qu'à ce seul mot de discipline il en est parmi nous qui se cabrent et se révoltent. C'est un pur enfantillage. Il n'y a pas un homme sérieux qui ne comprenne que, pour agir et triompher avec ensemble, la plus exacte, la plus rigoureuse unité de vues et d'efforts est nécessaire.

Sans doute, après quatorze ans de République nominale et six ans de République effective, bon nombre d'esprits ardents, généreux, d'affiliés à plier sous le joug impérieux de l'intérêt commun, peuvent penser qu'on a bien le droit de se donner la satisfaction de soutenir et de défendre telles ou telles idées préférées Rien ne serait plus légitime, rien ne serait plus innocent qu'un tel jeu politique, si nous avions le bonheur de vivre en un pays où l'on ne remet pas incessamment tout en question; mais telle n'est pas notre destinée. A nous Français, fils, héritiers et continuateurs de la Révolution qui, après un siècle de combats, de succès et de revers, avons encore pour tâche de défendre nos principes et notre cause contre des ennemis qui ne veulent point désarmer.

Il est très-vrai que la France, trompée depuis cent ans par toutes les monarchies d'origine, d'essence et de formes diverses qu'elle a essayées successivement, a voulu et veut encore se reposer dans la paix républicaine; il est très-vrai que nos institutions actuelles sont des institutions nationales par excellence parce que le pays les a fondées, affermies par une succession de votes, d'élections et de manifestations qui ne laissent aucun doute sur la volonté de l'immense majorité des Français. La République n'en sera pas moins attaquée, et il sera du devoir de tous les républicains de la défendre, tous unis, tous du même côté, tous groupés, sans acception de nuances, de coteries, de groupes, de divisions plus ou moins fondées ou plus ou moins artificielles.

Voici des chiffres qui nous donnent une idée de l'accroissement de la consommation des sucres étrangers, aux Etats-Unis, dans l'année 1883-84 sur l'année 1882-83.

	Livres.
Sucres soumis aux droits en 1883	1,931,610,911
Sucres francs de droits, Hawaïens	114 132,670
Total des sucres étrangers	2 045,743,581
Consommation par tête	37,77
Total des droits perçus	$44,591,449
Moyenne du droit par livre	2,31 cents
Sucres soumis aux drois en 1884	2,437,570,913
Sucres francs de droit, Hawaïen	125,148,680
Total des sucres étrangers	2,562,719.593
Consommation par tête	46,59
Total des droits perçus	$47,501,750
Moyenne de droit par tête	1,94 cent

La moyenne de réduction du droit, en vertu de la loi du 3 mars 1883, a été de 37-100 de cent par livre.

L'accroissement de la consommation, en 1884, a été, en tout, de 516,976,012 livres, et par tête, de 8.82 livres.

Il faut maintenant déduire de ces entrées les quantités qui, après avoir été raffinées, ont été ensuite exportées, ces exportation ont été, en 1883, de 28,542,115 livres, lesquelles déduites du total des entrées, 2,045,743,581, laissent un chiffre de consommation intérieure de 2,017,201,466. La consommation réelle intérieure a donc été de 37,35 livres par tête, au lieu de 37,77. En 1884, les exportations ont été de 76,122,813, lesquelles déduites du total des entrées, 2,562,719.593 livres, laissent un chiffre de 2,486,596,780 livres, pour la consommation intérieure réelle.

La consommation réelle, par tête, a été de 45,21 livres au lieu de 46,59.

L'augmentation réelle, en 1884, a été de 469,395,304 livres, en tout, et, par tête, de 7,86.

Ce remarquable accroissement dans la consommation, en une seule année, provient des prix très-bas des sucres, occasionnés par l'énorme production du sucre de betteraves en Europe.

Si maintenant nous ajoutons à la consommation des sucres étrangers, celle des sucres fabriqués aux Etats-Unis, sucres de cannes et sucres de sorgho, de betteraves, etc., nous avons, pour les sucres louisianais, en 1883 84, 287.712,230 livres; pour les autres 30,000.000, chiffres qui, ajoutés à la consommation réelle des sucres étrangers qui était de 2,486,596,780 livres, font un total de consommation s'élevant à 2,804,309,110 livres. La consommation totale par tête a été ainsi, sucres de toute provenance compris, de 51 livres par tête.

Notre botte montante bien finie et fine pour **$3.00** la paire—l'**Etoile Rouge.**

La récolte de maïs, aux Etats-Unis, atteindra probablement, cette année, 1,800.000 000 boisseaux; celle du blé, 500,000,000; celle d'avoine, de 500,000,000. Le coton fournira près de 6,000,000 de balles. L'Angleterre consomme environ 128,000,000 de boisseaux de blé.

On cite un bon mot, dit avec une rare hardiesse, par un prêtre catholique, au gén Butler, à l'époque où ce dernier commandait à la Nouvelle-Orléans. On l'a attribué à tort au Père Ryan, qui était, d'ailleurs, parfaitement capable de le prononcer, mais il faut rendre à chacun ce qui lui appartient. Le fait est que l'aventure est arrivée au vénérable Père Mullen.

Un officier catholique de l'armée de Butler était mourant et désirait recevoir les derniers sacrements. Butler fit appeler un prêtre, le curé de St Patrick. Il était minuit. Malgré son grand âge, le ministre de Dieu se rendit immédiatement auprès du mourant. Butler fut étonné de cet empressement de la part d'un prêtre dont il connaissait, d'ailleurs, les ardentes sympathies confédérées, et il eût été enchanté de trouver un prétexte pour l'arrêter et l'envoyer à Ship Island.

—Comment se fait-il que vous, un rebelle endurci, ayez répondu avec tant d'empressement à la prière d'un soldat yankee?

—C'est, répondit le prêtre, mon devoir envers Dieu et envers l'Eglise de ne refuser les secours de mon ministère à personne, et je vous avoue franchement, général, que je suis prêt, s'il était nécessaire, à vous enterrer tous, de bon cœur.

Butler ne put s'empêcher de rire; il renvoya le vieillard chez lui, sans le molester.

Le Père Mullen était, en effet, un ardent confédéré. Il faisait constamment des prières pour le général Beauregard et ses soldats; il livra avec empressement les cloches de son église pour en faire des canons.

On ne peut pas se figurer l'assortiment de l'Etoile Rouge—il faut le voir pour l'apprécier.

Il paraît que les affaires se sont bien multipliées, à la Maison Blanche à Washington, depuis Grant et Lincoln. Jusqu'à la présidence de M. Hayes, à peine un chiffon de papier était il conservé pour enregistrer ce qu'avait fait le Président et pourquoi il l'avait fait.

Maintenant on y prend note de tout; on enregistre toutes les lettres importantes qui ont été reçues Il ne se fait plus une nomination que l'on ne puisse, en feuilletant les livres, trouver pour quelles raisons et sur la recommandation de qui elle a été faite.

Si le fonctionnaire se montre indigne de la position qu'il occupe, le Président n'en est plus tenu responsable, mais la personne qui a présenté le candidat et l'a recommandé.

On y reçoit un grand nombre de lettres qui devraient être adressées aux différents ministères. Supposons qu'une pauvre femme, vivant dans un Etat quelconque, demande une pension, c'est au Bureau du Président qu'elle s'adresse, elle ne connaît pas d'autre autorité; c'est avec le chef de l'Union qu'elle entre en correspondance; c'est à lui qu'elle écrit. Sa requête est transmise ensuite au bureau des Pensions.

Aujourd'hui, la Maison Blanche est très-affairée. Il y faut un grand nombre de commis, et le temps est passé où le Président pouvait dépenser la moitié de son temps dans les rues, arrêter les passants, et commencer celui-ci ou celui-là à la Maison Blanche pour y causer à l'aise.

Décédée, au Mexique le 8 courant, Mme ALECK MOUTON, née Marie de Coppens âgée de 25 ans. Les funérailles auront lieu de la résidence de son beau-père, M. P. G Gibert, No 339 rue Dumaine, coin Prieur, aujourd'hui, 15 novembre, à 4 heures précises de l'après-midi. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à y assister.

Décédée hier soir, à 11 heures moins un quart, à l'âge de 42 ans, PHILOMÈNE QUINTAL. L'enterrement aura lieu aujourd'hui samedi 15 novembre, à 3 heures précises. Les amis et connaissances des familles Quintal, Garcia, Barthé Rebel sont priés d'y assister. Le corps est exposé chez l'oncle de la défunte Art ine Garcia rue Clio No 149 entre St. Charles et Carondelet. Clergé Ste Thérèse.

De la part de sa famille.

Décédée le 14 novembre, à 5½ heures P. M. MME VVE A. BERTIN, née Félicité Poché âgée de 73 ans, née à St. Jacques, Louisiane. L'enterrement aura lieu aujourd'hui, samedi, à 4 heures P. M. Le corps est exposé au No 270 rue St. Philippe.

De la part des familles Bertin, Poché, Galenier, Blanc et Barrosse.

B. TREMOULET,

Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.

Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.

Portes de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.

Champagnes de toutes marques en renom.

Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.

Vins de Californie de toutes sortes.

Vin de St-Vincent véritable, etc. etc, etc.

AUX PLUS BAS PRIX.

HOTEL ROYAL.

Plan Européen.

MAINTENANT OUVERT.

Le public est invité à essayer la CUISINE et le SERVICE de cet élégant

NOUVEL HOTEL,

—Qui est—

Meublé Luxueusement

Et est maintenant prêt à servir les Mets les plus délicats à des Prix modérés.

HEURES—6 A. M. A MINUIT.

Des dames caissières se trouveront toujours aux ordres des Dames sans Escorte.

15 nov—1m

Perdu.

UNE vieille dame, arrivée dernièrement de la campagne vient de perdre une somme considérable. Après avoir réglé sa facture se montant à environ $300, elle s'aperçut qu'elle avait perdu $60—20 0/0 de plus qu'elle aurait payé pour la même facture de chaussure à l'Etoile Rouge. Cher lecteur, tâche que pareille erreur ne t'arrive pas 1 nov—1f

---

AVIS.—Bureaux de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans—No 188 rue Gravier. Nouvelle-Orléans, le 15 novembre 1884.—Une assemblée des actionnaires de la Compagnie aura lieu, à son local, No 188 rue Gravier, le **Mercredi, 17 décembre** prochain (1884), de **10 heures A. M. à 2 heures P. M.**, afin de voter sur l'amendement de l'**Article XIII** de la Charte, approuvé et recommandé par la Direction à une assemblée régulière tenue le 12 du courant

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

15 nov—au 17 déc

La barque italienne ROSA E AURELIA, capitaine Dodero, de Gênes, commencera son déchargement LUNDI, 17 courant, poteau No — pied de la rue Ursulines. Les consignataires sont priés de s'occuper de la réception de leurs marchandises sur la levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. Aucune marchandise ne sera livrée sans un ordre des consignés, lequel ne sera donné que sur paiement du fret, et aucune réclamation ne sera reconnue à moins d'être faite et constatée sur la levée.

BASSETTI & XIQUES,
67 et 69 rue Decatur

Ni le capitaine ni les consignataires de la barque italienne ROSA E AURELIA, de Gênes ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage de la dite barque.

BASSETTI & XIQUES,
15 nov—3f 67 et 69 rue Decatur.

Bureau de la Compagnie d'Assurances du Sud de la Nlle-Orléans. No 31 rue du Camp, 15 novembre 1884.—L'élection annuelle de vingt cinq Directeurs de cette Compagnie, pour servir pendant l'année courante, aura lieu LUNDI 1er décembre 1884, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

15nov—au 1er déc

Excursions! Excursion!

Le fin marcheur

"**Mabel Comeaux**",

E. J. COMEAUX, Capitaine.

fera DIMANCHE, 16 novembre 1884, trois excursions jusqu'au Parc de l'Exposition. Il partira du pied de la rue du Canal à 1, 3 et 5 heures P. M. Prix de l'excursion, aller et retour 25 sous. 15 nov—2f.

LA CREOLINE,

—OU—

La liqueur Malakoff des dames et des familles.

ALPHONSE WALZ,
94 et 96 rue Conti,
18mars— Seul propriétaire et fabricant

New Orleans Canal and Banking Company. — Nouvelle-Orléans. 8 novembre 1884.—L'élection annuelle de Sept Directeurs de cette institution, devant servir pendant l'année prochaine, aura lieu au local de la Banque, angle des rues Gravier et Camp, le LUNDI 8 décembre 1884, entre midi et 2 heures p. m.

EDWD. TOBY, Caissier.

8 nov—au 8 déc

Bureaux de la Bienville Oil Works Company—No 31 rue Carondelet—A l'élection annuelle, pour Six Directeurs de la **Bienville Oil Works Company**, tenue le 13 octobre 1884, MM. P. J. Martin, U. Marinoni, F. J. Gasquet, Paul Sellock, Lucas E. Moore et A. W. Brette ont été dûment élus pour le service de l'année courante, et à une réunion de la Direction tenue le 3 novembre 1884, M. P. J. MARTIN a été élu président à l'unanimité et M. R. C. LANDRY, secrétaire.

A. C. LANDRY, Secrétaire.

4 nov—15f

Bureau du Surintendant en Chef des Ecoles Publiques.—Nouvelle-Orléans, 11 octobre 1884. Un concours des postulants pour les places de professeurs des Ecoles Publiques de la ville, aura lieu au bureau du surintendant, LUNDI 17 novembre, à 10 heures du matin. Les postulants désirant participer au concours sont priés d'en donner avis par écrit au soussigné avant le 12 novembre.

Par ordre du comité des professeurs.

WM. O. ROGERS,
Surintendant des Ecoles Publiques de la N. O.

12 oct—

D. H. HOLMES

155 Canal, 15 Bourbon, 14 Dauphine et 132 Douane.

Maison entièrement de confiance et reconnue pour le bon marché et la qualité de toutes ses marchandises.

Nous venons de recevoir

DES SOIERIES

que nous recommandons à nos clientes:

Sicilienne tramée laine	toutes	les nuances.
Bengaline	do	do
Moscovite tout soie	do	do
Drap princesse soie	do	do
Satin Duchesse soie	do	do

Soieries Noires fabriquées spécialement pour notre maison.

Drap de France.
Cachemire de soie.
Ce qui se fait de meilleur en soie noire.

2 nov—

JERSEYS! JERSEYS!!

En voulez-vous?

Allez chez

ONNEN,

Au coin des rues Royale et St. Louis,

(sous l'Hôtel Royal.)

Un beau JERSEY noir tout laine à $1.

Jersey garni, 1ère qualité, noir, rouge ou bleu, tout laine. $1 50.

Jersey garni, d'une qualité supérieure, de différentes couleurs, depuis $2 25.

Nous avons aussi en magasin un bel assortiment de PARFUMERIES, DE GANTS DE PEAU, D'EVENTAILS et de Nouveautés, Zephir Berlin à 6 sous l'once

Il est fait une spécialité de la vente de CORSETS importés et du pays. 19oct—6m

---

Breuvages à 10 sous le verre.

FRED BERTRAND débitera dès DEMAIN SAMEDI, à ses deux établissements au coin des rues Canal et Dauphine et au du Canal 134, ses breuvages à dix sous le verre, aux heures du lunch excepté, où il sera payé quinze sous le verre

N. O., 7 nov. 1884. 7nov—7f

Nouveautés d'automne et d'Hiver

—CHEZ—

GODCHAUX

MAGASIN DE

LINGE CONFECTIONNÉ

—ET—

d'Articles de Toilette

81, 83 et 85 rue du Canal.

SAMEDI 25 OCTOBRE 1884.

Nous ferons l'ouverture de

Nos nouveautés

EN

Habillements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

A

DES PRIX TRES MODIQUES.

Des échantillons, ainsi que des blancs pour mesures seront envoyés sans frais aucun à tous ceux qui les demanderont. 17 oct—84

Succession de Pierre Crabitès.

LES débiteurs de cette succession sont priés de venir régler avec la soussignée les montants qu'ils doivent dans les quinze jours qui suivront la première publication du présent avis. Les créanciers sont aussi not fiés d'avoir à présenter leurs réclamations dans le même délai.

Nouvelle-Orléans 6 novembre, 1884.

MARTHA P. CRABITÈS,
Exécutrice testamentaire,
18 rue Constance, coin Gaiennié.

6 nov 6,11,15

Le plus grand médium-guérisseur du siècle—Madame Nel on, rue St. Joseph, 205, entre Carondelet et St-Charles, le plus grand médium du siècle, est prête à donner des informations relativement aux secrets du passé et du présent, et à enseigner à réussir en quoi que ce soit dans l'avenir. Elle communique sur tout sujet avec les parents morts. Elle a opéré les cures les plus merveilleuses à la science de médecins éminents est restée impuissante. Consultations tous les jours de 9 heures A. M à 9 P. M., $1 et $2. Elle a des remèdes infaillibles qui ramènent les amoureux en froid. Toute lettre demandant une consultation doit renfermer $1. Les personnes ne parlant pas l'anglais doivent se faire accompagner d'un interprète.

6 nov—

GEORGES SOULIÉ

SCULPTEUR-DÉCORATEUR.

Fournisseur des Sociétés Mystiques de la N. O

OFFRE ses services à tous les exposants qui désireraient des Attributs, Emblèmes, Statues, Animaux, Ecussons, Armoiries, etc., etc. soit en papier maché (carton-pierre) plâtre.

Atelier, rue Colisée, entre Valmont et Léontine. Office, Exchange Alley, No 38, de 9 heure 3 heures 4mars—1an

---

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Mois de novembre 1884.

Abadie Jean
Abadie Jean Marie François
Abadie Jean Dominique
Abrial Jean Marie
Belloc Jean
Benoza M. et Mme
Barou Jean
Beslay ex maréchal des logis
Blot Arthur
Blondel Joseph
Boyron Jean Pierre
Brogoul Antoine
Brun Jean
Bonnin Jacques
Cadinot François Eloi
Cadas Auguste
Carrère François ou Ferdinand
Cabruges François
Charpes ou Cherpas Antoine
Charvet Joseph
Courtiade Jacques
Coney Alexandre
Claverie Jean Marie
Dubois Charles Joseph
Dupuy Amélie
Duclos François de Milan
Dufort Henri
Escudé Gabriel
Faure Silvestre Casimir
Forstall sous
Faucon Henri Victor
Ganthier Emile
Guérin Jean Michel Marin el
Guérin Mlle Marguerite Joseph
Guérin Michel
Guérin Toussain
Goubiane Pierre
Gouffé Victor Roland
Hourrègue Pierre et Joseph
Jeanton Bernard
Jovinet Jeanne
Lougnaud Jacques
Latapie Damiens
Latapie Mme née Caboe
Laguin dit Eugène le Caboteur
Lamade M et Mme
Mounies André
Martin Jean
Meyer Jean Nicolas
Mourlan François
Outurquin Alex Anastase
Outurquin Louis Adrien Napoléon
Pan L
Pétrel Joseph
Pouly Claude
Poisson Charles
Prot Arsène
Raisin Mme Louis
Rousseau Victor
Richard Charles
Riquet Eugène
Riquet Eugénie dite Rousselv (?)
Rollier Charles
Ravier François Joseph
Roigé Jean
Roigé Dominique
Rossignol L Jh Hyppolite
St-Upery Bernard
Schwartz et Madeleine Rapp
Saillant Ephécine
Ternaud Baptiste
Vogelsanz Marguerite
Verges Jean Marie
Verges Pierre,

Le Consul Général chargé du Consulat,
Vicomte PAUL D'ABZAC.

Exposition universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

BUREAU DU DIRECTEUR GENERAL,
Nlle-Orléans, 8 novembre 1884.

DES soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à LUNDI, 24 novembre 1884, pour les concessions et privilèges ci-après, sur le terrain et dans les bâtisses de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton, dans le Parc supérieur de la ville, Nouvelle-Orléans, laquelle doit être inaugurée le 16 décembre 1884, et close au plus tard le 31 mai 1885.

PRIVILÈGES POUR LE DEBIT DE BIÈRE (LAGER).

Cinq emplacements pour la vente de la Bière (Lager) seulement, sur le terrain même de l'Exposition et près de chacun des différents bâtiments.

PRIVILÈGES POUR DÉBITS DE CIGARES ET DE TABAC.

Quatre emplacements pour la vente de cigares et de tabac, sur le terrain même, un emplacement ayant déjà été vendu.

PISTACHES.

Un privilège exclusif pour la vente des pistaches.

MAIS GRILLÉ (POP CORN).

Un privilège exclusif pour la vente du maïs grillé (pop corn).

CIDRE.

Trois emplacements sur le terrain de l'Exposition pour la vente du cidre seulement, deux emplacements ayant déjà été vendus.

LIMONADE.

Sept emplacements pour la vente de la limonade seulement, cinq emplacements ayant déjà été vendus.

CAFÉ, THÉ, CHOCOLAT ET SANDWICH.

Quatre emplacements sur le terrain de l'Exposition pour la vente du café, du thé, du chocolat, des sandwiches, deux emplacements ayant déjà été vendus, ainsi qu'un emplacement à l'acquéreur du privilège destiné au confort public.

SODA, MEAD ET EAUX MINERALES.

Quatre emplacements pour la vente du soda, du mead et des eaux minérales, dans la Bâtisse principale de l'Exposition, aucun emplacement n'ayant encore été vendu. Trois emplacements pour la vente du soda, du mead et des eaux minérales dans l'édifice consacré à l'exposition des Etats Unis et des différents Etats, un emplacement dans cette bâtisse ayant déjà été vendu.

Sept emplacements pour la vente du soda, du mead et des eaux minérales distribués sur le terrain de l'Exposition, un emplacement ayant déjà été vendu.

CANDIS.

Un emplacement sur le terrain de l'Exposition pour la fabrication et la vente du candi, quatre emplacements ayant déjà été vendus. Nous dirons ici qu'un privilège pour la vente du candi fait au Mexique a déjà été vendu aux commissaires mexicains dans la bâtisse réservée à leur exposition particulière.

BUFFET.

Un Buffet qui sera situé au centre de l'édifice principal de l'Exposition, comprenant un espace de 175 pieds sur 75, immédiatement en arrière de la scène du "Music Hall," et faisant face à la grande salle des machines, avec privilège de vendre du Soda, du Mead, des Eaux Minérales du lait frais, du petit-lait (buttermilk), des crèmes à la glace, sorbets, biscuits glacés, limonades, gâteaux, pâtisserie et articles de confiserie.

CARTES DE VISITE.

Trois emplacements dans les différents édifices avec le privilège d'écrire et de vendre des cartes de visite, deux emplacements ayant déjà été vendus.

BATEAUX A RAMES.

Un privilège exclusif pour l'exploitation des bateaux à rames sur les lacs du parc.

ASCENSEUR OU ELEVATEUR.

Le privilège de construire et de faire fonctionner un ascenseur ou élévateur sur le terrain; la hauteur et la description de l'élévateur devront être mentionnées dans la soumission.

OUVRAGES EN VERRE (GLASS BLOWING).

Quatre emplacements pour fabriquer des objets en verre (glass blowing) dont deux dans la bâtisse principale et deux dans la bâtisse des expositions des Etats Unis et des Etats particuliers.

GRAVURES SUR VERRE.

Deux emplacements pour gravures sur verre dans la bâtisse principale.

LIVRES ET PAPETERIE.

Cinq emplacements pour la vente de livres et de papeterie, non compris les Guides, Catalogues, Guides de chemins de fer, journaux et revues, ainsi que tout livre contenant des annonces et de la musique dont deux emplacements dans la bâtisse principale, un dans la bâtisse du gouvernement des Etats-Unis et deux sur les terrains de l'Exposition.

ARTICLES D'OPTICIENS.

Quatre emplacements pour la vente d'articles d'opticiens, un dans la bâtisse principale, un dans la bâtisse du gouvernement des Etats Unis, et deux sur le terrain de l'Exposition.

MUSIQUE.

Deux emplacements, un dans la bâtisse principale et un dans la bâtisse du gouvernement des Etats Unis, pour la vente de musique en feuilles ou reliée.

CANNES A SUCRE.

Trois emplacements pour la vente des cannes à sucre sur le terrain de l'Exposition.

RÈGLEMENTS.

Les règlements suivants relatifs aux concessions et aux privilèges sont publiés pour l'information de qui de droit.

1. Tous les acquéreurs de concessions ou de privilèges devront faire leurs demandes pour l'espace qu'ils désirent sur les blancs préparés à cet effet.

2. Tous les acquéreurs de concessions ou de privilèges sont soumis aux règlements généraux qui existent actuellement et à tels règlements généraux qui pourront être adoptés dans la suite.

3. Tous les acquéreurs de concessions ou de privilèges n'acquièrent que l'espace qui leur est concédé, ils doivent pourvoir à leurs propres frais aux constructions nécessaires aux plateformes, grillages, cloisons, comptoirs, vitrines et au les accessoires dont ils auront besoin.

4. Les acquéreurs de concessions ou de privilèges ne pourront vendre des articles ou distribuer leurs cartes et leurs annonces que dans les limites de l'espace qui leur est concédé, le colportage sera défendu sur le terrain et dans les édifices.

5. Les différents emplacements concédés seront désignés par le chef des Installations avec l'approbation du Directeur Général.

6. Aucune exposition ne se a tolérée soit sur le terrain ou dans les bâtisses pour laquelle il serait réclamé des visiteurs un prix additionnel d'entrée.

7. Il ne sera accordé aucune concession ni aucun privilège pour l'établissement dans l'enceinte du Parc, de carrousels, chevaux de bois, montagnes russes ou tout autre amusement du même genre, ou encore pour l'érection de pavillons ou de baraques destinés à des spectacles exigeant, de la part des visiteurs, directement ou indirectement, le paiement d'un prix d'entrée.

8. Aucune concession ni aucun privilège ne sera accordé soit dans "l'Art Building" ou "Horticultural Hall" si ce n'est pour la vente d'articles compris dans les groupes et la classification indiqués et pour la vente du Catalogue Officiel et du Guide Officiel.

9. Aucune concession et aucun privilège ne seront accordés sur le terrain concédé au Gouvernement des Etats Unis ou aux différents Etats et Territoires ou aux Gouvernements Etrangers, sans le consentement et l'approbation du Directeur-Général, et dans aucun cas ces concessions ou privilèges ne devront porter atteinte à ceux qui ont déjà été vendus.

10. Il ne sera pas vendu de privilèges pour tenir des buvettes dans l'intérieur des bâtiments de l'Exposition.

11. Les loteries et tombolas de tous genres sont défendues dans l'enceinte du Parc.

12. Le jeu, sous quelque forme que ce soit, ou faisant partie d'une exposition quelconque, d'une concession d'un privilège, etc., est absolument interdit, et toute infraction sera suivie de la perte des droits acquis.

13. Les exposants faisant fonctionner des machines peuvent obtenir l'autorisation de vendre les articles qu'ils fabriqueront sur les lieux, en vertu des règlements généraux et de tels règlements spéciaux qui seront jugés nécessaires; et dans ce cas, la Direction prélèvera quinze pour cent du montant brut de la vente. Les paiements se feront le 1er et le 15 de chaque mois, d'après le rapport du fabricant indiquant le montant brut de la vente de chaque jour.

14. Il sera établi comme condition dans chaque contrat passé avec les exposants et chaque permis accordé pour la vente d'articles fabriqués, que le Directeur-Général ou le Chef des Installations pourra se présenter, à quelque moment que ce soit, dans l'enceinte réservée aux dits exposants, pour s'assurer que les règlements sont observés et empêcher qu'ils ne soient violés.

15. Des soumissions cachetées seront demandées dans tous les cas où la nature de la concession ou du privilège le permettra; toutes les soumissions acceptées devront être suivies de contrats écrits et les soumissionnaires devront s'acquitter intégralement dans les dix jours qui suivront l'avis de l'acceptation.

16. Quand il est offert plus d'un privilège, le soumissionnaire offrant le prix le plus élevé aura le premier choix des différents emplacements; celui offrant après lui le prix le plus élevé aura le second choix, et ainsi de suite.

17. Tous les acquéreurs de concessions ou de privilèges seront tenus, s'ils le sont, de conclure un contrat avec le Conseil d'Administration de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton, accompagné de garanties suffisantes pour répondre de la fidèle exécution du dit contrat.

18. Les règlements généraux promulgués le 15 août 1883 font partie de ceux qui viennent d'être énoncés.

19. La Direction peut retirer les concessions et les privilèges accordés dans les cas de violation du règlement.

Approuvé: SAM'L MULLEN,
Chef des Installations.
E. A. BURKE.
Directeur-Général.

14 nov..7f

C. F. CARUTHERS & CO.,

Importateurs et Marchands de

Vins, Liqueurs et Cigares de choix.

No 27 rue Carondelet.

Succursale: 152 rue du Canal,

12 nov—3m Nouvelle-Orléans.

Marais Street Steam Brewery

H. F. STURCKEN,

90, 92, 94 et 96 RUE MARAIS.

CHEZ

GRUNEWALD

18 Baronne ou 127 Canal,

LES MEILLEURS

PIANOS!

Meilleur marché que tous les autres.

Provenant des premiers fabricants,
STEINWAY, PLEYEL,
SOHMER, BEHR et
KNABE, FISCHER

PIANOS!

Les plus habilement fabriqués, et supérieurs sous le rapport du son et de la durée.

GRAND STOCK DE

Grands Orgues et d'Orgues droits et carrés

DES MEILLEURES FABRIQUES.

MUSIQUE

Et Instruments de Musique EN GROS ET EN DETAIL.

Pour tout ce qui concerne la musique, adressez-vous à

L. GRUNEWALD,

18 rue Baronne ou 127 rue du Canal.

4oct—

Compagnies d'Assurance

—DES—

Factors and Traders

49...RUE CARONDELET...49

Nouvelle-Orléans.

Capital comptant . . $1,000,000

EMISSION DE POLICES SUR RISQUES D'INCENDIE, DE RIVIÈRES ET DE MERS.

ED. A. PALFREY, Président,
JOHN CHAFFE, Vice-Président,
T. F. WALKER, Secrétaire.

Succursales:

M. W. A. VALLOFT, 5 rue Ste Anne et 605 rue des Magasins, et M. E. A. DUCROS, 135 rue Gravier, sont autorisés à prendre des risques d'incendie pour cette Compagnie.

T. F. WALKER,
30mars—1anPP Secrétaire.

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

DÉPARTEMENT DES IMPRESSIONS ET PUBLICATIONS—Nlle-Orléans, 1884.

AU PUBLIC.

LES Directeurs de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton, sachant qu'un grand nombre de personnes sympathisent avec l'Exposition n'ont pas eu l'occasion d'y souscrire et pensant que, la saison commerciale étant ouverte, elles seraient disposées à accorder un appui substantiel à l'entreprise ont autorisé MM JNO. W. T. LEECH et F. SPANGENBURG à solliciter et à recueillir de nouvelles souscriptions.

E. A. BURKE
7sept—PP Directeur-Général.

TAPIS.

L'assortiment le plus nouveau et le plus varié de

Tapis de velours, et de Bruxelles, Trois-Plis et Ingrains.

—CHEZ—

B. & W. CRONER.

Aussi un magnifique assortiment de Linoleums et de Toiles-cirées, de 4, 8, 12, 15 et 18 pieds.

NATTES, RUGS, RIDEAUX DE DENTELLE de tous genres, STORES DE FENÊTRES, CORNICHES, TRINGLES à CORNICHES Etc.

Le tout à des prix étonnamment réduits.

L'attention toute spéciale est appelée sur notre Nouveau fonds de Tissus (Dry Goods).

LINGERIE de dessous pour Dames, Messieurs et Enfants.

Manteaux, Costumes, Surtouts, &c

B. & W. CRONER,

141 Rue du CANAL, coin BOURBON.

5oct—3m.

W. G. COYLE & CO.

CHARBON - - - - COKE

CHARBON PITTSBURG, ANTHRACITE ET CANNEL.

CHARBON DE CONNELSVILLE.

Les planteurs, fonderies, steamers, familles et les personnes en général qui emploient du charbon ou du coke pour des machines à vapeur, trouveront à s'approvisionner promptement en s'adressant au

Bureau, 47 Carondelet, coin Union

7oct—3m

Vêtements à la mode

GIROT & GODCHOT,

89 - RUE DU CANAL - 89

Ont reçu leur

Dernières Modes d'automne

—EN—

Draps, Casimirs, Etoffes pour Gilets,

Qu'il confectionnent sur commande selon

LE DERNIER GENRE.

Venez faire prendre votre mesure.

Vêtements Confectionnés.

Nouveau Stock d'automne et d'hiver

Qu'on peut examiner immédiatement.

Prix extrêmement réduits

Blancs pour mesures à prendre soi-même, envoyés à la campagne sur demande

M. VICTOR GRIMMER est attaché à la maison. 1e nov—2mPP

Agence des Fourneaux à Gaz,

No 13 RUE BARONNE.

Toutes les personnes désirant se servir de FOURNEAUX A GAZ pour CHAUFFAGE ou CUISINE sont priées d'examiner la collection de

FOURNEAUX A GAZ

Offerts en vente au magasin

No. 13 RUE BARONNE,

Près de la Station des Chars de Carrollton; on y trouvera

La plus grande Collection de FOURNEAUX A GAZ des derniers et plus parfaits modèles qui ait jamais été offerte en dehors des villes du Nord. Leur usage et leur emploi sont des plus variés

La PROPRETÉ, L'ÉCONOMIE et le CONTRÔLE facile de ces Fourneaux les rend supérieurs aux Fourneaux ordinaires à Bois, Coke ou Charbon et spécialement adaptés à notre climat.

Ils sont les seuls Fourneaux qui peuvent

Rotir et Griller aussi bien qu'à feu

Ouvert (Open Fire)

Il y a maintenant en opération dans cette ville plus de 300 de ces Fourneaux de Cuisine ou de Chauffage, Cheminées de Chauffage et Réchauds donnant grande satisfaction, et particulièrement les

FOURNEAUX DE CUISINE.

Une liste des personnes, se servant de ces Fourneaux Réchauds et Cheminées de Chauffage peut être vue en s'adressant au

No. 13 RUE BARONNE.

14 oct—3 m.

Philip Werlein,

135 rue du Canal,

ET 18 RUE BOURBON.

LA PREMIERE MAISON DE

PIANOS

DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Le plus grand Stock de PIANOS au Sud.

Le plus bel entrepôt du Sud.

Les conditions les plus avantageuses.

Venez un, venez tous voir mon Stock avant d'acheter ailleurs.

La Plus Grande Variété de

PIANOS.

Qui ait jamais été offerte ici.

La plus ancienne maison de Pianos de la Nlle Orléans.

Pianos Garantis.

9nov—

Compagnie Générale Transatlantique

A. SCHREIBER, Agent,

61 rue Carondelet.

Chèques sur la Banque Transatlantique Havre ou Paris.

21 sept—2m

SUCRIERS ET BRASSEURS.

Bi-Sulphite de Chaux de Bonnabel

DATANT DE 1871.

Constamment en usage par tous les PLANTEURS SUCRIERS en Louisiane et par tous les BRASSEURS du pays. Faites demander des circulaires. On peut toujours se procurer ma marchandise de MM. C. Uhlermann & Cie., 22me rue et Avenue Scott. St Louis aussi, de Coolidge & Marcus, 241 rue Water, New York.

E. BONNABEL.
Boîte de poste 31 7 Nlle Orléans.
24 sept—2m

Genres Nouveaux.

MOQUETTES, VELOURS, BRUXELLES

Avec ou sans bordure.

TAPISSERIE DE BRUXELLES,

70 cents la yarde.

Rideaux de Dentelle, Stores

Rideaux Madras et Dentelle,

Toiles Cirées, Linoleum, Corticine.

A. Brousseau's Son,

23 et 25 rue de Chartres.

21 sept—

ELKIN & CIE.,

100....RUE DU CANAL....100

Appellent l'attention du public sur leur vaste stock de

NATTES DE CHINE

nouvellement importées d'une finesse extraordinaire et sans coutures.

Aussi sur un nouveau stock de

Toiles cirées, Stores, Rideaux, etc

TAPIS!

De toutes qualités à prix réduits.

31 avril—

COMPAGNIE D'ASSURANCES "HOPE"

De la Nouvelle-Orléans.

Incorporée en avril 1857; réorganisée en avr 1882.

Bureau 188 rue Gravier.

Capital $250,000

Cette Compagnie assure contre les risques d'Incendie de Rivière et de Marine,

Aux taux les plus réduits.

Donnant aux assurés un escompte, ainsi une participation aux profits de la Compagnie sans être actionnaires.

Pertes promptement et équitablement ajustées.

J. A. CHALARON .... Président
LOUIS BARNETT .... Secrétaire
MAURICE STERN .... Vice-Président

18 fév—1an 1.3b

Agence d'Emigration Française

LE SOUSSIGNÉ a ouvert à St Paul, Minnesota, une agence d'émigration française. Il sollicite les ordres de MM. les planteurs de la Louisiane qui auraient besoin d'ouvriers ou de fermiers. Ceux qui auraient des terres à vendre ou à céder à quelque condition que ce soit, sont priés de s'adresser à lui, en lui envoyant les renseignements nécessaires.

F. O BOUCHER, Directeur,
204 E. Third street,
Presley Block, St. Paul, Minn

Correspondant à la Nlle-Orléans: M. L DERMIGNY, directeur des "Petites Annonces", 350 rue Villeré.

POUR LA TOUSSAINT.

TRAVAUX EN FLEURS NATURELLES ET NATURELLES SECHÉES.

Couronnes en Perles, Fleurs, Herbes et Mousse pour décoration de vases, etc.

Invitation de voir l'exposition de travaux.

Opinion de la presse en 1883: "Les plus jolis travaux en fleurs sont dûs à l'établissement de M. C. W. Eichling. Impossible de mettre plus de finesse, plus de soin," etc.

C. W. EICHLING, Fleuriste,
281 Rue Decatur,
17oct—1m Près Ursulines.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 14 NOV.—CLASSE No 272

Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
29	15	19	33	6	12	20	48	[illegible]	52	17			

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous principaux journaux, se font en public et réellement dans les salons de la Compagnie

En témoignage nous apposons notre signature Ce 14 novembre 1884—4 heures P. M.

LOUIS R. PILIE
J. A. A. BOU[illegible]
Commissaires

[illegible]